



LIQUIDE DE TOILETTE FLIGHTBLOO

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit:	FlightBloo — liquide de toilette d'aéronef
Identification générale ou générique:	Éthylène-glycol ou 1,2 — solution d'éthanediol et d'eau
Nom du fabricant: (même que le fournisseur)	Inland Technologies Canada Inc. C.P. Boîte 253, 14 Queen Street Truro, Nouvelle-Écosse B2N 5C1 Canada Téléphone: 1-877-633-5263 Courriel: marketing@inlandgroup.ca
Utilisation recommandée:	Pour toilettes d'avion et liquide antigel
Usage restreint:	Inconnu
Numéro d'urgence:	CANUTEC: 1-888-226-8832 (US & Canada)

Section 2. IDENTIFICATION DES RISQUES

Classification des risques

Dangers pour la santé:	Toxicité aiguë	Catégorie 4
	Toxique pour la reproduction	Catégorie 2
	Toxicité spécifique à certains organes, exposition simple (orale)	Catégorie 1
	Lésions oculaires graves/irritation	Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage

Symbole de danger:



Terme d'avertissement: Danger

Mention de danger:	Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation oculaire grave. Peut altérer la fertilité et risque d'effets néfastes pour l'enfant pendant la grossesse en cas d'ingestion. Risque de dommages aux organes si ingéré.
Mises en garde:	<p>Prévention Consultez les consignes spéciales avant emploi. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Utiliser un équipement de protection individuelle si nécessaire. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, ainsi qu'une protection des yeux et du visage. Ne pas respirer la poussière, les bruines, les vapeurs et les projections. Se laver soigneusement après chaque manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.</p> <p>Réponse SI EXPOSÉ: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer prudemment les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact, le cas échéant, si celles-ci peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: S'adresser à un médecin pour une attention médicale. EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.</p> <p>Entreposage Gardez le récipient hermétiquement fermé. Rangez dans un endroit bien ventilé. Rangez dans un endroit sec. Sécurisez tous les récipients.</p> <p>Élimination Jetez les contenants/récipients dans une installation de traitement et d'élimination des déchets conforme aux lois, règlements, et caractéristiques de produit applicables au moment de l'élimination.</p>
Autres risques qui n'ont pas de classification de SGH:	Aucun.

Section 3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Composition chimique</u>	<u>Noms communs et synonymes</u>	<u>Numéro CAS</u>	<u>Contenu en pourcentage (%)</u>
ÉTHYLÈNE GLYCOL	Glycol, 1,2 — éthanediol	107-21-1	55 % (habituel)
EAU	H ₂ O, eau	7732-18-5	43 — 45 %
TÉTRABORATE DE SODIUM	Na ₂ B ₄ O ₇ , borax	1303-96-4	< 1 %

Section 4. PREMIERS SOINS

Information générale:	Consulter un médecin en cas de malaise. Au préalable, montrez cette fiche de données de sécurité au médecin.
Ingestion:	Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas

faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons.

Inhalation: Faire respirer de l'air frais. Traiter selon les symptômes. Appeler un médecin si les symptômes persistent.

Contact avec la peau: Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement à grande eau fraîche pendant au moins 15 minutes. Si possible, retirez les lentilles de contact. Consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés:

Symptômes: Peut irriter les yeux. Nocif en cas d'ingestion.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Traitement: Traiter selon les symptômes. Les symptômes peuvent être retardés.

Section 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Risques d'incendie: En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Moyens d'extinction appropriés et non appropriés: **Moyens d'extinction appropriés:** De l'eau, de la mousse, un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction non appropriés: Non applicable

Risques spécifiques posés par le produit chimique: Un incendie peut produire des gaz irritants, corrosifs et toxiques.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers. **Procédures spéciales d'extinction des incendies:** Déplacer les contenants hors de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Utiliser de l'eau ou de l'eau pulvérisée pour tenir les récipients exposés à l'incendie au frais. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

Équipement spécial de protection pour les pompiers: Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et dans les espaces clos, appareil respiratoire autonome.

Section 6. EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE:

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Utiliser un équipement de protection individuel, y compris des chaussures antidérapantes. Maintenir à l'écart les personnes non autorisées. Maintenir la ventilation. Ventiler les espaces clos avant d'y retourner.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Absorber la substance au sol à l'aide de vermiculite ou de tout autre matériau absorbant, puis déposer dans un contenant pour déchets chimiques. Nettoyez

complètement la surface pour éliminer la contamination résiduelle. Pour de plus grands déversements, établir une digue loin en avant du déversement pour traitement ultérieur.

Procédures de notification: Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits. Arrêter le débit de matière, si cela est sans risque. Informez les autorités s'il y a de grandes quantités. Ce produit est biodégradable, mais les approbations préalables sont nécessaires pour jeter aux égouts.

Précautions environnementales: Ne pas contaminer les sources d'eau. Empêcher toute fuite ou tout déversement supplémentaire si cela peut être fait sans risque. Éviter le déversement dans les drains, les cours d'eau ou sur le sol.

Section 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Précautions pour la manipulation: Utiliser un équipement de protection individuelle si nécessaire. Ne respirez pas la bruine ou la vapeur. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas goûter ou avaler. Se laver soigneusement après chaque manipulation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Consulter les consignes spéciales avant emploi.

Conditions pour entreposage sécuritaire: (et toutes les incompatibilités) Gardez le récipient hermétiquement fermé. Ranger dans un endroit bien ventilé. Ranger dans un endroit sec. Ranger dans un endroit verrouillé ou à accès contrôlé.

Section 8. Contrôle de l'exposition et équipement de protection individuel

Paramètres de contrôle:

Limites d'exposition professionnelle:

Composition chimique	Type	Valeurs limites d'exposition	Source
ÉTHYLÈNE GLYCOL	Plafond	50 PPM 125mg/m ³	USA. OSHA VPEL
ÉTHYLÈNE-GLYCOL — Aérosol	Plafond	100mg/m ³	ACGIH TLV
EAU	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
TÉTRABORATE DE SODIUM	Plafond	10mg/m ³ pour les poussières	ACIGIH TLV

Commandes de technologie: Maintenez une ventilation mécanique suffisante (d'échappement général ou local) pour maintenir les vapeurs sous le TLV.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:

Information générale:	Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements d'air à l'heure). Les taux de ventilation devraient être adaptés aux conditions. Si possible, utilisez des enceintes fermées, des systèmes de ventilation locaux, ou d'autres procédés d'ingénierie pour garder la quantité de particules sous les niveaux acceptables. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.
Protection des yeux et du visage:	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la peau:	Mains: Gants résistant aux produits chimiques. Autre: Porter des vêtements de protection appropriés
Protection respiratoire:	Porter un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante. Respiratoire à cartouche chimique avec des cartouches à vapeurs organiques, le plein masque respirateur à filtrante et masque couvrant tout le visage.
Mesures d'hygiène:	Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité. Favoriser une bonne hygiène personnelle, comme le lavage des mains après manipulation du matériel et avant de manger, boire, ou fumer. Lavez quotidiennement les vêtements de travail et le matériel de protection pour enlever les contaminants. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Section 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect:	État physique: Liquide Forme: Liquide Couleur: bleu ou transparent
Odeur:	Doux
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
pH:	7 - 9
Point de point de fusion/de congélation:	-50 °C (- 58 °F)
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	>197 °C (>387 °F)
Point d'ignition:	>93 °C (200 °F) - Vase clos
Taux d'évaporation:	0,01
Inflammabilité (solide/gaz):	Aucune donnée disponible
Limite supérieure et inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité:	Limite d'inflammabilité — supérieure (%): 15,3 % (V) Limite d'inflammabilité — inférieure (%): 3,2 % (V)

	Limite d'explosivité — supérieure (%): Aucune donnée disponible
	Limite d'explosivité — inférieure (%): Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	0,06mmHg @ 20 °C
Densité de vapeur:	2,1 AIR=1
Densité relative:	1,1 (20 °C)
Solubilité	Hydrosolubilité: Miscible avec l'eau Solubilité (autre): Aucune donnée disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	-1,36
Température d'auto-inflammation:	748 °F (398 °C)
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
Viscosité:	Aucune donnée disponible
Autre information:	Température minimale d'inflammation: 747 °F (397,8 °C) Poids moléculaire: 62,07 g/mol (C ₂ H ₆ O ₂)

Section 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité:	Aucun dans les conditions normales d'utilisation.
Stabilité chimique:	Le matériel est stable dans les conditions normales d'utilisation.
Possibilité de réactions dangereuses:	Polymérisation dangereuse : N'aura pas lieu.
Conditions à éviter :	La chaleur excessive. Contact avec les matériaux incompatibles (acides et agents oxydants concentrés).
Matériaux incompatibles:	Agents oxydants concentrés. Acides.
Produits de décomposition dangereux:	La décomposition thermique peut conduire à la formation d'oxydes de carbone.

Section 11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Informations sur les voies d'exposition probables:

Ingestion:	Nocif en cas d'ingestion.
Inhalation:	Les aérosols peuvent irriter les voies respiratoires.
Contact avec la peau:	Peut provoquer une irritation.
Contact avec les yeux:	Provoque une irritation oculaire grave.

Information sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë

Oral:	LD ₅₀ (Rat): 4000mg/kg
Cutané:	LD ₅₀ (Lapin): 9530mg/kg
Inhalation:	Aucune donnée disponible.
Toxicité par exposition répétée:	Aucune donnée disponible.
Corrosion/irritation cutanée:	Délipidation, dessèchement et gerçures de la peau.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Peut irriter les yeux.
sensibilisation allergique de la peau ou des voies respiratoires:	N'est pas un sensibilisant cutané.
Cancérogénicité:	Aucune preuve de propriétés cancérogènes.
Mutagénicité sur cellules germinales:	In vitro: Aucun composant mutagène n'a été identifié. In vivo: Aucun composant mutagène n'a été identifié.
Toxicité sur la reproduction:	Peut altérer la fertilité et risque d'effets néfastes pour l'enfant pendant la grossesse.
Toxicité spécifique d'organe cible: (exposition unique)	Système nerveux central. Reins.
Toxicité spécifique d'organe cible: (exposition répétée)	Aucune connue.
Risque d'aspiration:	Non classifié.
Autres effets:	Aucun connu.

Section 12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité:

Risques aigus en milieu aquatique: ÉTHYLÈNE GLYCOL

Poissons:	LC ₅₀ (Crapet arlequin, 96 h): 27,540 mg/l de mortalité LC ₅₀ (Pimephales promelas, 96 h): 8,050 mg/l de mortalité
Invertébrés aquatiques:	LC ₅₀ (puce d'eau, 48 h): 37,800 – 45,100 mg/l de mortalité

Risques chroniques en milieu aquatique:

Poissons:	Aucune donnée disponible
Invertébrés aquatiques:	Aucune donnée disponible
Toxicité pour les plantes aquatiques:	Aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité:

Biodégradation:	Ce produit est biodégradable
Rapport DBO/DCO:	1:1,6

Mobilité dans le sol:

Le produit est soluble dans l'eau et peut se propager dans les systèmes d'eau.

Autres effets indésirables:

Les composants de produit ne sont pas classifiés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement.

Section 13. CONSIDÉRATION RELATIVE À L'ÉLIMINATION

Instructions pour l'élimination:

Le déversement, le traitement, ou l'élimination peuvent être assujettis aux lois nationales, provinciales ou locales.

Emballages contaminés:

Respecter les avertissements de l'étiquette, même après avoir vidé le conteneur, car il peut contenir des résidus du produit.

Section 14. INFORMATION DE TRANSPORT

Règlement sur le transport des marchandises dangereuses du Canada:

Aucune réglementation

Département des transports américain:

Aucune réglementation

IMDG:

Aucune réglementation

IATA:

Aucune réglementation

Section 15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

Réglementations canadiennes:

Ce produit a été classifié conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient toutes les informations requises par ces règlements.

Classification SIMDUT — Éthylène glycol:

D1B — Matières toxiques et infectieuses
- Effets immédiats et sérieux
- Toxiques

D2A — Matières toxiques et infectieuses
- Autres effets:
- Très toxique

Réglementation fédérale aux États-Unis:

Statut de la TSCA (Toxic Substances Control Act): La formulation des ingrédients de ce produit est énumérée.

CERCLA QD — 40 CFR 302.4 (a): ÉTHYLÈNE GLYCOL — quantité à déclarer: 5000 lb

CERCLA QD — 40 CFR 302.4 (b): Les matériaux sans « quantité déclarée » peuvent être déclarés comme « substance dangereuse non inscrite ». Voir 40 CFR 302.5 (b)

Composants répertoriés dans SARA 302 - 40 CFR 355 Annexe A: Aucun

Section 311/312, Classe de dangers 40 CFR 370.2:

Immédiat Retardé Incendie Réactif Génération de pression

Composants répertoriés dans SARA 313 - 40 CFR 372.65:

Composants de la section 313:	Numéro CAS:	Pour cent (%):
ÉTHYLÈNE GLYCOL	107-21-1	55 % (habituel)
EAU	7732-18-5	43 — 45 %
TÉTRABORATE DE SODIUM	1303-96-4	< 1 %

Réglementations provinciales et locales:

California Proposition 65: Aucun

Étiquette de produit RTK du New Jersey: ÉTHYLÈNE GLYCOL — 107-21-1

Étiquette de produit RTK de la Pennsylvanie: 1,2 - Éthanediol - 107-21-1

Étiquette de produit RTK du Massachusetts: ÉTHYLÈNE GLYCOL — 107-21-1

Section 16. Autre information

Les informations contenues dans les présentes sont réputées exactes, mais elles ne sont pas garanties, qu'elles proviennent ou non de la compagnie. Les destinataires sont priés de confirmer à l'avance que l'information est courante, applicable, et appropriée aux circonstances.

Date d'émission: 15/09/2015

Date de révision: 09/06/2017

Version #: 2.1